

Bruxelles, le 16 juin 2025

Défendre les médias de service public français contre une réforme dangereuse

UNI Médias, Spectacles & Arts, représentant plus de 130 syndicats et guildes et plus de 500.000 travailleurs et travailleuses à travers le monde, apporte son soutien aux syndicats français opposés à une réforme dangereuse de l'audiovisuel public qui, par le biais de la création d'une holding regroupant toutes les entreprises audiovisuelles relevant du secteur public, menace d'affaiblir son indépendance et sa viabilité financière.

Nous nous déclarons solidaires de nos collègues français de la CGT, de FO et de la CFDT qui s'opposent à cette réforme concernant l'Institut national de l'audiovisuel, France Médias Monde, France Télévisions et Radio France.

Nos sociétés démocratiques européennes ont besoin d'un service public de l'audiovisuel fort pour préserver le pluralisme, soutenir la diversité culturelle, assurer un service universel et une participation de tous les citoyens. L'audiovisuel public français joue un rôle important dans le monde entier. Sa qualité est reconnue et est un point de référence au-delà du monde francophone. Son engagement pour une coopération et production transfrontalière et entre différentes cultures et langues contribue à tisser des liens entre les peuples.

Affaiblir l'audiovisuel public signifie affaiblir l'engagement pour un écosystème des médias pluraliste, divers, inclusif et ouvert sur le monde. Dans un monde dominé par des multinationales puissantes qui réduisent l'espace public et favorisent des discours dominants et parfois même des fake news et/ou des discours extrêmes de haine, l'audiovisuel public est un acteur qui garantit un espace accessible à tous les citoyens et permettant l'expression des voix, histoires, et thèmes qui reflètent la diversité de nos sociétés.

Au cours des dernières années, les gouvernements successifs ont affaibli l'indépendance éditoriale et la viabilité financière de l'audiovisuel public français en multipliant les coupes budgétaires, et en abolissant le modèle de la redevance, remettant en cause par la même l'étendue de la mission des médias de service public.

La loi du 16 août 2022 a entraîné la suppression de la contribution à l'audiovisuel public. Aucune solution de remplacement adéquate n'a été proposée à ce jour pour assurer un financement stable, dynamique, à long terme, et à la hauteur des défis que l'audiovisuel public doit relever aujourd'hui et dans le futur.

Le projet de réforme, qui est discuté actuellement au parlement, risque de fragiliser encore plus l'indépendance du service public audiovisuel français, de déstabiliser les équipes, de perturber l'organisation du travail en forçant un rapprochement qui n'a pour seul but que de faire des économies d'échelle. La réforme fait planer l'incertitude et l'inquiétude sur un personnel qui a subi de multiples réformes et restructurations et qui risque de voir ses conditions de travail se dégrader si le nouveau projet se concrétise.

Au lieu d'investir dans les compétences et l'engagement des travailleurs et travailleuses de la radiodiffusion publique, le gouvernement ignore leur appel à un investissement solide dans l'avenir, afin d'augmenter la portée numérique des radiodiffuseurs, d'élargir l'offre pour les jeunes citoyens et de les doter de moyens suffisants pour lutter contre la désinformation.

Nous soutenons les syndicats français et nous appelons les décideurs à:

- ✓ Retirer tout projet de holding/fusion concernant les sociétés de l'audiovisuel public.
- ✓ Assurer un dispositif de financement pérenne et dynamique du service public audiovisuel, garantissant à la fois son indépendance et les moyens nécessaires à la réalisation de ses nombreuses missions.
- ✓ Garantir l'indépendance éditoriale et le pluralisme de l'information
- ✓ Assurer un débat démocratique transparent sur toutes les chaînes, en associant pleinement les salariés et leurs représentants
- ✓ Préserver l'emploi et l'amélioration des conditions de travail
- ✓ Garantir le maintien de la couverture conventionnelle des salariés.
- ✓ Mettre un terme à l'externalisation, à la précarisation et à la sous-traitance.